



# INFOMAIRES

ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71  
Mel : amf29@wanadoo.fr - Site : [www.amf29.asso.fr](http://www.amf29.asso.fr) - En cas d'urgence : 06 30 36 44 49

## Rétrospective Ur sell war-gil

L'Agenda de l'association depuis le 26 avril 2017 :

### Avril

**Le 27**, rencontre du président CAP avec Mme Anne NICOLAS, Déléguée Régionale La Poste - Brest

**Le 27**, réunion de travail entre la directrice AMF 29 et la responsable de l'Agence Havas Voyage Brest - dossier 100° congrès des maires de France - Brest

### Mai

**Le 4**, réunion ARMB des 4 directeurs d'associations départementales - dossiers d'actualités - Saint-Brieuc

**Les 17, 18 et 19**, participation de la directrice AMF 29 au congrès de l'ANDAM (Association nationale des DAD) - Alsace

**Le 19**, présence de l'AMF 29 au Congrès Interrégional et Salon Territorial des Techniciens ATTF - Quimper (Stand ARMB)

### Juin

**Le 1<sup>er</sup>**, interventions de la directrice AMF 29 et de Mikaëlle ROUDAUT-CADIOU, formation des élus locaux -UBO- à la réunion du réseau des secrétaires généraux de mairie du Finistère - CC de Landivisiau

**Le 7**, réunion de travail sur le CCF 2018 - Brest

**Le 8**, rencontre entre Mme LANNUZEL et Mme Françoise MALLEJAC, Déléguée aux Relations Territoriales pour le Finistère-La Poste et sa remplaçante à partir du 01/07, Mme Sophie FONTAINE - Brest

**Le 13**, réunion d'exécutif restreint AMF 29 - Brest

**Le 15**, participation de la directrice à la réunion trimestrielle DAD à l'AMF - Paris

**Le 16**, rencontre du président CAP avec le président de l'Association des moulins du Finistère - Brest

**Le 20**, réunion de Conseil d'administration AMF 29 à l'UBO - accueil par le président M. GALLOU. Conseil suivi :  
• d'une réunion de travail avec les présidents et représentants des chambres d'agriculture de Bretagne et Finistère et de la FDSEA 29, sur les questions d'urbanisme et l'élaboration des PLU.

• d'une rencontre du président CAP avec la présidente du SDIS 29 sur les centres de secours de 3<sup>e</sup> catégorie,  
• d'un échange avec le directeur de Finistère 360° sur la nouvelle réglementation obligeant à disposer d'un agent de sécurité la nuit dans les ERP accueillant les groupes - Brest

**Le 22**, participation du président AMF 29 au Comité directeur de l'AMF - Paris

**Le 26**, rencontre du président AMF 29, accompagné de la directrice, et représentants de l'UNICEM Bretagne, suivie d'un échange avec Mme CREIGNOU, VP CD 29, sur le développement de l'initiation à la langue bretonne en Finistère - Brest

**Le 29**, présence du président CAP à l'AG d'Investir en Finistère - Quimper

### Juillet

**Le 3**, réunion ARMB - dossiers d'actualités et participation à l'AG de la Conférence des Villes et Territoires de Bretagne - Rennes

## Le mot du Président Gerig ar Prezidant

# "Faire confiance" aux maires

Une nouvelle page vient de s'ouvrir, avec une assemblée hors normes par son taux de renouvellement et sa composition inédite. Dans la continuité de notre tradition républicaine, je me fais ici le relais des souhaits des élus communaux et communautaires finistériens, de pleine réussite pour notre pays.

D'un bout à l'autre de notre département, au gré de mes rencontres avec les maires, et au-delà de leurs sensibilités, deux mots me semblent devoir être priorités dans leurs attentes : stabilité et confiance.

Nous avons besoin d'un temps de stabilité : après une réforme territoriale express et des dotations amoindries, les élus communaux et communautaires souhaitent avant tout aujourd'hui un temps de pause pour mener leur mandat à terme.

A cette première nécessité s'ajoute une seconde toute aussi importante : «nous faire confiance». Il ne s'agit pas ici d'estime ou de considération mais tout simplement que l'on reconnaisse que les élus locaux «savent faire», avec souvent peu de moyens et toujours beaucoup d'abnégation.

### Une confiance réciproque indispensable au devenir de notre pays

Le maire est un peu l'homme (ou la femme) «à tout faire», finances, économie, social, culture, environnement... notre clause générale de compétence nous accorde une grande liberté d'entreprendre avec pour seul objectif l'intérêt public local. Sur le terrain, plus la commune est petite, plus le maire est conduit à mettre personnellement les mains à la pâte.

Ce travail de fourmi peut être vu -de loin- comme fait «de bouts de ficelles» et d'un autre temps. Il est pourtant primordial, à mon sens, car indispensable à la cohésion sociale de notre société. Ne le considérons pas comme superfétatoire mais complémentaire des



actions d'envergure de nos intercommunalités et autres strates publiques !

Pour cela, faisons confiance aux communes, rurales comme urbaines, et laissons-leur les moyens de remplir leurs missions de service public. A défaut nous risquerions à terme de laisser toute une frange de nos habitants au bord de la route. C'est impensable pour les maires et dangereux pour notre démocratie.

Certes de nouvelles réformes s'imposeront pour la France, je pense ici à la réforme annoncée (en fin de mandat) de la taxe d'habitation, à ce jour calculée sur une assiette désuète et inégalitaire. Si sa révision apparaît courageuse, sa quasi-suppression interpelle de nombreuses communes et intercommunalités. Il ne s'agit pas ici de défendre son pré carré mais de formuler un sérieux doute sur la pérennité de la compensation intégrale annoncée, un engagement déjà pris par l'Etat et friable dans le temps. Avec à la clé un enjeu de taille : si certains habitants fraîchement exonérés pouvaient se réjouir de cette économie, nos concitoyens risqueraient d'être bien moins enthousiastes dans quelques années face à des services publics locaux supprimés ou payants, faute d'alternative budgétaire !

Il nous faut y réfléchir à deux fois.

Bien cordialement,  
Dominique CAP, Président AMF 29

MARCHÉ DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES



GROUPAMA L'ASSUREUR N°1 DES COMMUNES

à retrouver sur [groupama-collectivites.fr](http://groupama-collectivites.fr)



## De très nombreux questionnements reçus à l'AMF 29



Au seuil de cette pause estivale, l'AMF 29 vous propose un point sur les dossiers d'actualités intéressant l'ensemble des communes ou intercommunalités, suscitant de nombreux questionnements de nos adhérents. Vous en trouverez ci-dessous les principaux :

### ➔ Prélèvement à la source : conséquences pour les élus du report au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Confirmation que pour les élus locaux, une disposition législative spécifique est attendue dans la prochaine loi de finances pour confirmer qu'ils auront à corriger en 2018 le montant total de leurs indemnités 2017, en retirant le montant annuel de leur abattement spécifique d'emploi (soit = 7 896 € pour un mandat et 11 844 € en cas de cumul de mandats indemnisés).

### ➔ Projets de loi «rétablissant la confiance dans l'action publique» et annonce de l'interdiction de cumul de plus de trois mandats successifs et identiques (seraient concernés les maires, adjoints au maire, présidents et vice-présidents d'EPCI)

Cette réforme comprend trois volets, dont deux textes présentés en conseil des ministres mi-juin et un 3<sup>e</sup> vraisemblablement soumis au Parlement après l'été dans le cadre d'un projet de révision plus large de la Constitution.

L'interdiction de cumul de plus de trois mandats successifs et identiques - au-dessus d'un seuil de population restant à déterminer\* - devrait être abordée dans le 3<sup>e</sup> volet.

\* De nombreuses questions sur le curseur envisagé : aucune certitude à ce stade, le seuil de 3 500 habitants «éventuellement envisagé» selon l'AMF nationale.

Nous ne disposons à ce jour d'aucune nouvelle information sur le caractère rétroactif ou non de cette mesure (le Garde des Sceaux ayant annoncé le 2 juin laisser au Parlement la charge «d'en discuter»).



### Rythmes scolaires, publication du décret autorisant la semaine des quatre jours

Sur proposition conjointe, d'une commune (ou d'un EPCI) et d'un ou plusieurs conseils d'école, la DASEN du Finistère pourra donc dès la rentrée 2017 autoriser le retour à une semaine organisée sur 4 jours. La pérennisation du fonds de soutien n'est pas abordée dans ce décret. Au 4 juillet, 99 demandes déposées : 72 communes finistériennes ont déjà reçu un accord, 27 dossiers en attente.



### Cartes nationales d'identité et demande de l'AMF 29 d'une DR mobile par arrondissement

La Bretagne étant pilote, avec le département des Yvelines, sur la mise en place de cette réforme, l'AMF 29 vous a régulièrement tenu informés des échanges correctifs et avancées obtenues avant le déploiement national, acté en mars dernier. En réponse aux difficultés rencontrées par les communes finistériennes éloignées de Quimper pour utiliser la seule DR mobile basée en préfecture, le président de l'AMF 29 a sollicité auprès du préfet du Finistère (par courrier du 2 juin dernier), la mise à disposition d'une DR mobile par arrondissement.



### Les élus locaux peuvent enfin activer leur Droit Individuel à la Formation (DIF)

Toutes les infos en ligne sur le site de la Caisse des dépôts :

<http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/dif-elus>

Tous ces dossiers ont été détaillés par l'envoi de mails, communications hebdomadaires de l'AMF 29 à ses adhérents (avec notes AMF nationale et/ou copies d'articles de la presse territoriale).

Les communications AMF 29 aux seuls EPCI sont faites sans fréquence préfixée, en fonction de l'actualité.

**Merci de noter que nos bureaux seront fermés du 1<sup>er</sup> au 21 août (inclus) pour congés annuels**

**En cas d'urgence : 06.30.36.44.49 (Direction AMF 29)**

# Sécurité routière : porter le message au plus près de vos administrés

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Malgré une baisse de la mortalité routière dans le département depuis le début d'année (26 tués au 3 juillet, contre 27 à la même période en 2016), le Finistère vient de connaître plusieurs accidents particulièrement meurtriers au cours du mois de juin (9 accidents mortels et 11 tués).

Ce dramatique constat conduit les autorités publiques à poursuivre et intensifier leurs efforts, à la fois pour sensibiliser et responsabiliser les automobilistes et les autres usagers de la route, mais également pour sanctionner les comportements déviants.

La période estivale se caractérise par des flux de circulation très importants, notamment durant les week-ends et les principaux «chassés-croisés» des mois de juillet et août, avec un risque accru de sécurité routière. Aussi, afin de préserver des vies humaines, voici quelques rappels et conseils indispensables avant de prendre la route.

## N'hésitez pas à diffuser ces informations sur vos supports de communication à l'attention de vos administrés :

- **Vérifiez votre véhicule** : pression des pneus et leur usure (y compris la roue de secours), feux et clignotants, essuie-glaces en bon état ; pensez à l'usage systématique du gilet rétro-réfléchissant et du triangle en cas de panne sur la route ; soyez attentif au chargement en répartissant le poids sur l'ensemble du véhicule.
- **Préparez votre itinéraire** (conditions de circulation et météorologiques...).
- **Adaptez votre vitesse aux circonstances** (orage, pluie, abords de chantiers routiers...) et faites une pause au moindre signe de fatigue ; prenez la route bien reposé et, lors d'un long trajet, arrêtez-vous toutes les 2 heures pour marcher quelques instants.
- **Maintenez les distances de sécurité et respectez les limitations de vitesse.**



## En direct avec le Conseil Départemental War-eeun gant ar C'huzul-departamant

### L'Europe soutient les projets finistériens

A l'occasion des 60 ans du traité de Rome, le Conseil départemental a souhaité faire un point de situation sur la place de l'Europe lors de sa dernière séance plénière, jeudi 22 juin. L'Union européenne accompagne le développement économique et social des territoires Finistériens et bretons à travers différents types de financements : les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) gérés en majeure partie par la Région et les aides sectorielles européennes gérées directement par la Commission européenne (ou ses agences).

Ces aides financières visent à cofinancer des projets de coopération à la suite d'appels à propositions sur des thèmes variés tels que la culture (programme Europe créative), la jeunesse (programme Erasmus+), la recherche (programme Horizon 2020), l'environnement (programme Life), etc.

#### Le FESI en Bretagne

Pour la période 2014-2020, la Bretagne bénéficie de quatre Fonds européens structurels et d'investissements (FESI) dont la répartition est la suivante :

#### Le FEDER (Fonds européen pour le développement régional)

307 M€ pour le développement numérique, la recherche, l'innovation et le développement économique ainsi que la transition énergétique (énergies renouvelables, efficacité énergétique dans le logement et les transports durables). Il est également mobilisé dans le cadre des quatre programmes de coopération territoriale européenne qui soutiennent des projets menés avec des acteurs d'autres pays européens.

Dans le Finistère, ce Fonds a permis de financer les projets HERMINE de la station de biologie marine de Concarneau, ou DATARMOR de l'IFREMER à Plouzané, pour appuyer les recherches sur les écosystèmes marins.

#### Le FSE (Fonds social européen)

184 M€ pour l'emploi et l'insertion. Dans le Finistère, Le Conseil départemental du Finistère est en charge d'une subvention globale FSE de 13,21 M € sur la période 2014-2020. Cette subvention est destinée au financement d'actions qui permettent d'augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi, de mobiliser des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion, et de développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Dans le Finistère, le FSE a financé l'atelier d'insertion mis en place par l'association DON BOSCO dans le Pays de Morlaix.

#### Le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)

Pour les projets liés de l'agriculture et aux mutations de l'espace rural : 368 M€.

Dans le Finistère, ce Fonds a permis de financer l'action Breizh bocage pour l'amélioration du maillage bocager.

#### Le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)

47 M€ pour le soutien aux entreprises de la filière halieutique et le développement du littoral breton. Cette enveloppe régionale est complétée par des aides relevant des mesures nationales.

#### L'accompagnement du Département

Le Conseil départemental est partenaire de la mise en œuvre des fonds européens : dans le cadre de ses politiques, il peut apporter des cofinancements à des projets appelant des aides européennes. Il gère également une subvention globale FSE et soutient les actions de promotion de la citoyenneté européenne, notamment auprès des plus jeunes.

## Annuaire des Parlementaires - Les députés



**Erwan BALANANT**

**Profession :** Photographe et réalisateur

**Autres mandats :**

Conseiller municipal de Quimper, Conseiller communautaire de Quimper Communauté

**Assistant(s) parlementaire(s) :**  
en cours de recherche

**Adresse :** Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
Permanence en circonscription en cours de recherche

**Courriel :** [erwan.balanant@assemblee-nationale.fr](mailto:erwan.balanant@assemblee-nationale.fr)



**Richard FERRAND**

**Profession :** Cadre du secteur privé

**Autre mandat :**

Conseiller régional de Bretagne

**Assistants parlementaires :** Soizic KERBRAT et Yann LE BOULANGER (Châteaulin)

**Adresse :** Permanence parlementaire  
2 rue Baltzer - 29150 CHÂTEAULIN

**Tél. :** 02 98 81 94 83 - **Fax :** 02 98 81 94 18

**Courriel :** [infos@richardferrand.fr](mailto:infos@richardferrand.fr)

**Site Internet :** <http://www.richardferrand.fr/>



**Jean-Charles LARSONNEUR**

**Profession :** Diplomate

**Assistant parlementaire :** Denoual LEROUX (Brest)

**Adresse :** Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
Permanence en circonscription en cours de recherche

**Courriel :**  
[jean-charles.larsonneur@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-charles.larsonneur@assemblee-nationale.fr)

**Site Internet :**  
<http://www.jeancharleslarsonneur.fr/>



**Sandrine LE FEUR**

**Profession :** Agricultrice-proprétaire exploitation

**Assistant(s) parlementaire(s) :**  
en cours de recherche

**Adresse :** Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
Permanence en circonscription en cours de recherche

**Courriel :**  
[sandrine.lefeur@assemblee-nationale.fr](mailto:sandrine.lefeur@assemblee-nationale.fr)



**Didier LE GAC**

**Profession :** Formateur pour adultes

**Autre mandat :**

Conseiller municipal de Lampaul-Plouarzel

**Assistants parlementaires :**  
Yann RABUTEAU (Saint-Renan), Jérôme HEBERT (Paris)

**Adresse :** Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
Permanence en circonscription en cours de recherche

**Courriel :** [didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr)



**Annaïg LE MEUR**

**Profession :** Masseur-kinésithérapeute et chef d'entreprise en orthopédie

**Autre mandat :**  
Secrétaire de l'Assemblée Nationale

**Assistant(s) parlementaire(s) :**  
en cours de recherche

**Adresse :** Permanence parlementaire  
5 bis venelle de Kergos - 29000 QUIMPER

**Courriel :** [annaig.lemeur@assemblee-nationale.fr](mailto:annaig.lemeur@assemblee-nationale.fr)



**Graziella MELCHIOR**

**Profession :** Professeure agrégée du supérieur

**Assistant(s) parlementaire(s) :**  
en cours de recherche

**Adresse :** Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
Permanence en circonscription en cours de recherche

**Courriel :**  
[graziella.melchior@assemblee-nationale.fr](mailto:graziella.melchior@assemblee-nationale.fr)



**Liliane TANGUY**

**Profession :** Responsable Achat en milieu hospitalier

**Autres mandats :**

Conseillère municipale de Combrit, Conseillère communautaire de la CC du Pays Bigouden Sud

**Assistant(s) parlementaire(s) :**  
en cours de recherche

**Adresse :** Assemblée nationale  
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
Permanence en circonscription en cours de recherche

**Courriel :** [liliana.tanguy@assemblee-nationale.fr](mailto:liliana.tanguy@assemblee-nationale.fr)

Les éléments non connus à ce jour seront accessibles prochainement à partir de la page dédiée aux parlementaires sur [www.amf29.bzh](http://www.amf29.bzh)

## Annuaire des Parlementaires - Les sénateurs



**Maryvonne BLONDIN**

**Profession :** Professeur d'anglais

**Assistants parlementaires :** Camille CLERY et Jocelyne LAVERGIN (Quimper), Tiphaine VANÇON (Sénat)

**Adresse :** Permanence parlementaire  
21 rue Le Déan - 29000 QUIMPER

**Tél. :** 02.98.52.24.72 - **Fax :** 02.98.52.27.94

**Courriel :** [maryvonne.blondin29@orange.fr](mailto:maryvonne.blondin29@orange.fr)

**Site Internet :** [www.maryvonne-blondin.fr](http://www.maryvonne-blondin.fr)



**Michel CANEVET**

**Autres mandats :**

Maire de Plonéour-Lanvern, Président de la CC du Haut Pays Bigouden

**Assistants parlementaires :** Catherine BILLIEC et Jean-François LE GOFF (Quimper), Tristan ROCHAS (Sénat)

**Adresse :** Permanence parlementaire  
6 place Terre au Duc - 29000 QUIMPER

**Tél. :** 09.67.43.22.77 (permanence),  
01.42.34.28.70 (Sénat)

**Courriel :** [m.canevet@senat.fr](mailto:m.canevet@senat.fr)

**Site Internet :** <http://www.michelcanevet.fr>



**François MARC**

**Profession :** Professeur d'Université

**Assistants parlementaires :** Julie BINOIS et Caroline BREMOND (La Roche Maurice), Tiphaine VANÇON (Sénat)

**Adresse :** Permanence parlementaire  
2 rue de la Mairie - 29800 LA ROCHE MAURICE

**Tél. :** 02.98.20.48.70 (permanence),  
01.42.34.14.73 (Sénat)

**Fax :** 02.98.20.48.74 (permanence)

**Courriel :** [francois.marc1@wanadoo.fr](mailto:francois.marc1@wanadoo.fr)

**Site Internet :** [www.francois-marc.com](http://www.francois-marc.com)



**Philippe PAUL**

**Profession :** Cadre du secteur privé

**Autres mandats :**

Conseiller municipal de Douarnenez (à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017), Maire de Douarnenez (2008 - 2017), Conseiller communautaire de Douarnenez Communauté, Administrateur du Conservatoire du littoral (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres)

**Assistant parlementaire :** Emmanuel Guille des Buttes (Douarnenez)

**Adresse :** Permanence parlementaire - Hôtel de Ville - 16 rue Berthelot - BP 437 - 29174 DOUARNENEZ Cedex

**Tél. :** 02.98.92.16.10 - **Fax :** 02.98.92.16.10

**Courriel :** [philippe.paul@philippe-paul-senateur.org](mailto:philippe.paul@philippe-paul-senateur.org)

**Site Internet :** [www.philippe-paul-senateur.fr](http://www.philippe-paul-senateur.fr)



**Crédit Agricole**  
Partenaire et acteur du développement local